

LES AIDES À  
**PROJETS**





## Les aides à projets

Les idées de projets des jeunes ne manquent pas : enregistrer un album, organiser un trail BMX, découvrir les populations d'Amérique du Sud, soutenir une ONG en Inde, organiser un tournoi de foot des sans-abri... Afin de permettre à ces idées de prendre corps, il existe des aides à projets qui peuvent concerner une grande variété de domaines tels que la culture, le sport, la citoyenneté, la solidarité, l'environnement, la santé, les loisirs... elles sont publiques ou privées, financières, matérielles ou méthodologiques.

- > **Avant tout, bien définir son projet** .....
- > **Où trouver une aide ou un appui ?**.....
- > **Les aides à projets en Franche-Comté** .....
- > **Le CLAP : guider et soutenir tous les jeunes**.....
- > **Aperçu des dispositifs ou organismes francs-comtois** .....
- > **Utile / Contacts CLAP** .....

## Avant tout, bien définir son projet

Tout projet doit pouvoir être clairement présenté afin de convaincre les organismes, auxquels il sera soumis, de son intérêt.

Pour cela il est nécessaire de mesurer son degré de **motivation** et de définir les trois aspects essentiels du projet : **l'idée, les objectifs, les moyens.**

Répondre aux questions suivantes peut aider à y parvenir : En quoi consiste son projet ? Dans quel domaine s'inscrit-il ? Quel est son but ? A qui s'adresse-t-il ? Où, quand et sur quelle durée se déroulera-t-il ? Quelles compétences, quels matériels et quels moyens financiers sont nécessaires ? Quels supports de communication seront mis en place ?

Au final, un projet doit faire l'objet d'un dossier comprenant une **présentation** du projet et de ses porteurs, un **budget prévisionnel** et un **plan de communication**.

**Afin de donner un cadre à son projet, il peut être nécessaire de créer une association ou une junior association.**

**Plus d'informations :**

**[www.jeunes-fc.com](http://www.jeunes-fc.com) / Energie jeune / Création d'association**



## Où trouver une aide ou un appui ?

Les possibilités d'aide ou d'appui sont multiples, il est donc fondamental de cibler ses démarches en direction des organismes couvrant un domaine en correspondance avec son projet.

En effet, bien que certains organismes fournissent une aide pour **tout type de projet**, d'autres sont orientés vers un **domaine spécifique** (arts, sciences, humanitaire, social, loisirs...) ou un public particulier.

Cela est vrai tant pour des organismes à caractère national que pour ceux œuvrant en région Franche-Comté.



Tous les jeunes, quel que soit leur lieu de résidence, peuvent prétendre aux bourses ou prix des fondations, aux aides publiques à la création, aux aides destinées aux projets scientifiques, humanitaires ou de voyages.

**Le dossier Monter son projet : aides et conseils réalisé par le CIDJ, disponible dans le réseau Information Jeunesse, recense les aides à caractère national accessibles à tous les jeunes pour tous types de projets, artistiques, scientifiques, humanitaires, sociaux, de voyage...**

Les jeunes francs-comtois peuvent par ailleurs solliciter de nombreux dispositifs à vocation locale, départementale ou régionale.

**La Fondation de France, établissement privé reconnu d'utilité publique, soutient des projets concrets et innovants et agit dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance et l'environnement. Les Bourses déclics jeunes de la Fondation de France aident les jeunes de 18 à 30 ans à réaliser leur projet personnel dans les domaines les plus divers ; par ailleurs des bourses et prix sont attribués par les fondations sous l'égide de la Fondation de France notamment dans les domaines de la santé, la culture, l'éducation. Plus d'infos : [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)**

## Les aides à projets en Franche-Comté

**Près de 90 dispositifs** peuvent être sollicités en région pour des projets individuels ou collectifs s'inscrivant notamment dans les domaines suivants :

- citoyenneté et solidarité
- culture
- environnement
- europe et international
- formation
- santé
- sciences et technologie
- sports et loisirs
- transports et mobilité
- vacances

Ces dispositifs, recensés par le CLAP (voir ci-contre), permettent aux jeunes de bénéficier de différents types d'aide : accompagnement, aide financière, soutien logistique, conseil, formation, méthodologie de projet, mise à disposition de locaux, prêt de matériel.

# Le CLAP : guider et soutenir tous les jeunes



Le CLAP - **Comité local d'aides aux projets** - est un dispositif au service des jeunes (mineurs de 11 à 17 ans d'une part, et majeurs de 18 à 30 ans d'autre part) destiné à favoriser la réalisation de tout type de projet, individuel ou collectif,

à vocation citoyenne, humanitaire, solidaire, sociale, sportive, culturelle...

Agissant comme un **guichet unique**, le CLAP a pour vocation de favoriser, encourager, faciliter, accompagner, soutenir, valoriser et promouvoir l'engagement et la prise d'initiative des jeunes, en s'appuyant sur toutes les ressources existantes.

Le CLAP est à la fois un dispositif au service des jeunes et un outil au service des professionnels qui les accompagnent.

Plus d'informations : [www.energiejeune.com](http://www.energiejeune.com)

## Aperçu des dispositifs ou organismes francs-comtois

*Pour plus d'informations et pour connaître les autres dispositifs, prendre contact avec le CLAP.*

### ● Pour les musiques actuelles

Les associations et les salles locales aident les jeunes artistes, notamment dans l'accompagnement au développement et la formation ou par la mise à disposition de locaux de répétition ou de studios d'enregistrement.

Deux dispositifs de portée départementale peuvent être sollicités.

**Piston** proposé par Le Bastion à Besançon (en partenariat avec la Rodia, le Studio le Zèbre, le Caem Planoise, Culture action et le Moloco) qui permet aux

**La plupart des salles de musiques actuelles disposent d'un centre de documentation destiné aux artistes et aux porteurs de projets.**

**Par ailleurs, au sein du Bastion est implanté un centre de ressources au service des différents acteurs de la filière musicale.**

groupes du Doubs de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Plus d'informations : [www.lebastion.org](http://www.lebastion.org)

**SPAAM** proposé par le Moloco et La Poudière à Seloncourt et Belfort, destiné aux groupes de l'Aire Urbaine qui souhaitent un accompagnement ponctuel ou global. Plus d'informations : <http://lemoloco.com>

### ● Pour l'humanitaire

Les projets humanitaires ou de solidarité sont parmi les plus fréquents. Ce sont aussi les plus compliqués à réaliser, surtout lorsqu'ils ont une visée internationale. Vouloir s'impliquer est une chose, mener à bien une initiative en est une autre.

Comment s'y prendre ? Qui solliciter ? Comment savoir si son projet est pertinent ? Quels sont les critères de faisabilité et les nécessités logistiques ? Deux organismes spécialistes du domaine, **Récidev** et le **Cercoop**, sont compétents pour aider à affiner et préciser les projets car ils offrent un accompagnement à la réflexion, une aide au montage du projet et une mise en relation avec d'autres organismes. Plus d'informations : [www.recidev.org](http://www.recidev.org), [www.cercoop.org](http://www.cercoop.org)

A noter : les associations qui ont un **projet de solidarité internationale** peuvent être soutenues notamment par le Conseil régional ([www.franche-comte.fr](http://www.franche-comte.fr)), les Conseils généraux du Doubs ([www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)), du Jura ([www.jura.fr](http://www.jura.fr)), du Territoire de Belfort ([www.cg90.fr](http://www.cg90.fr)), et la ville de Besançon ([www.besancon.fr](http://www.besancon.fr)). Faire attention aux dates limites de dépôt des dossiers.

### ● Pour la culture

Monter un spectacle, lancer un festival, créer une exposition : l'idée paraît simple, le chemin qui mène à sa mise en œuvre ne l'est pas. En effet il ne s'agit pas seulement de trouver d'éventuelles subventions, il est également nécessaire d'avoir les connaissances minimum en matière de législation, de responsabilités et de gestion.

L'organisme **Culture Action** est spécialiste de ces questions, il permet de bénéficier d'informations et de conseils, d'accompagnement et de formation. Plus d'informations : [www.culture-action.org](http://www.culture-action.org)

Par ailleurs un **Fonds d'encouragement** peut être sollicité auprès de la DRAC en lien avec les initiatives artistiques et culturelles innovantes en spectacle vivant et

arts plastiques. Plus d'informations : Direction régionale des affaires culturelles - 03 81 65 72 00.

A noter : **le Prix interrégional des jeunes auteurs** qui s'adresse aux 15-20 ans de plusieurs régions dont la Franche-Comté ; sa vocation est d'encourager la création littéraire et de permettre aux auteurs des œuvres sélectionnées de recevoir un prix et d'être publiés ; plus d'informations : [www.franche-comte.fr](http://www.franche-comte.fr)

### ● Pour les étudiants

Le **Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes** (Université) et les **bourses Culture-actions** (Crous) permettent le cofinancement de projets étudiants pouvant relever de domaines variés (culture, environnement, solidarité, sport...). L'aide est financière mais aussi pratique : accompagnement, formation, conseil, logistique. Contacts : Bureau de la vie étudiante de l'Université (03 81 66 51 78), Service culturel du Crous (03 81 48 46 61).

Dans le Pays de Montbéliard, un **Fonds d'initiatives étudiantes** aide financièrement des projets ayant un rayonnement local. Contact : 03 81 31 88 88

### ● Les dispositifs locaux ou départementaux

A Besançon, le dispositif **A tire d'aile** soutient les initiatives des 16-25 ans, ces derniers peuvent bénéficier d'une aide financière sous forme de chèques vacances en échange d'une participation à une activité d'utilité sociale ou collective (plus d'informations auprès des Maisons de quartier).

Dans le Pays de Montbéliard la **Pépinière d'initiatives jeunesse 25** a les mêmes visées en direction des 13-25 ans, qui peuvent bénéficier d'une subvention en échange d'heures de bénévolat, le financement des projets n'est jamais total de manière à responsabiliser les jeunes (contact : fédération Léo Lagrange 03 81 94 90 05).

Dans le Jura, plusieurs dispositifs peuvent être sollicités : **Bourse projets de jeunes Jura** pour les jurassiens de 11 à 30 ans en priorité pour des projets collectifs (contact : IJJ 03 84 87 02 55), **Coup d pouce aux projets de jeunes** pour les 16-25 ans du Grand Dole pour des projets collectifs dans de nombreux domaines (contact : Communauté d'agglomération 03 84 79 78 40), **Bourse projet de jeunes Champagnole** pour les 16-26 ans de la commune pour des projets à caractère innovant dans l'environnement, le social, l'international, le sport, la culture, l'humanitaire ou les sciences (contact : Mairie 03 84 53 01 00).

La Caf de Haute-Saône, dans le cadre de **Projets jeunes**, peut donner une aide financières aux 11-25 ans pour des projets accompagnés par une structure support et s'inscrivant dans les domaines suivants : citoyenneté et animation locale, culture et sport, bien être et santé, solidarité internationale, vacances et loisirs (contact : Caf 13 boulevard des Alliés à Vesoul).

Dans le Territoire de Belfort des soutiens financiers peuvent être sollicités : **Cap jeunes** s'adresse aux 16-25 ans du département ayant un projet avec une dimension sportive, culturelle, technique ou de solidarité (contact : DDCSPP 03 84 21 98 50), **Coup de pouce** concerne les belfortains de 14 à 25 ans pour des projets en lien avec les loisirs ou la formation (contact : BIJ 03 84 90 11 11).

### ● L'appui de l'éducation populaire

La plupart des maisons de quartier, MJC, associations d'éducation populaire ont une politique d'aide aux projets. Les aides peuvent concerner les vacances, l'organisation d'une exposition ou d'un concert, le théâtre, la musique... Ces aides sont rarement financières mais prennent la forme d'accompagnement, de conseils, de prêts de locaux, d'appui logistique, d'aide à la démarche.

Plus d'informations sur l'éducation populaire : Crajep (03 81 53 48 33),

[www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr)

## Utile

### Contacts CLAP



Doubs : Olivier Poulot, CRIJ Franche-Comté/Besançon  
03 81 21 16 16

Antenne Montbéliard : Sophie Marche, BIJ Montbéliard  
03 81 99 24 15

Jura : Charlène Bouvard, IJJ Lons-le-Saunier  
03 84 87 02 55

Haute-Saône : Farid Aouadi, CIJ Haute-Saône/Vesoul  
03 84 97 00 90

Territoire de Belfort : Sophie Cheviron, BIJ Belfort  
03 84 90 11 11

### Sources :

Dossier Actuel CIDJ 5.62 Monter son projet : aides et conseils  
Ressources documentaires du CRIJ de Franche-Comté

Décembre 2014